

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 81950

Texte de la question

Mme Cécile Untermaier appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les difficultés rencontrées par la jeune génération pour se former à certains métiers d'arts pour lesquels il n'existe pas ou très peu de formations diplômantes, comme c'est le cas s'agissant de la fabrication des instruments de musiques. En effet, alors que la voie de l'apprentissage doit être privilégiée dans ce type de métiers où la transmission du savoir comme la pratique sont essentielles, elle est pour encore quelques-uns inaccessible, faute d'intégration de la formation afférente à un Centre de formation d'apprentis (CFA). Les artisans, en capacité d'accueillir des apprentis dans une branche au demeurant en pleine expansion, se heurtent à ces obstacles alors même qu'une politique ambitieuse en matière d'apprentissage est actuellement menée et qu'il s'agit là d'une exception culturelle française. Aussi, alors qu'il est question de favoriser le maintien voire le développement d'une filière de production française, elle lui demande quelles solutions le Gouvernement entend apporter pour résoudre cette difficulté et ainsi répondre à l'attente des professionnels comme des jeunes en formation qui souhaitent perpétuer leur art.

Données clés

Auteur : Mme Cécile Untermaier

Circonscription : Saône-et-Loire (4e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 81950 Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 juin 2015, page 4732 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)